

LE ZOOM

La gestion différenciée des espaces verts



La gestion différenciée au Parc de Kerzec

Quéven poursuit la gestion différenciée de ses espaces verts. Cela consiste à appliquer un traitement adapté et une intensité différente selon la situation des espaces et de leur fréquentation.

Ainsi, dans l'espace vert situé derrière la mairie, deux types de coupes sont effectués sur les surfaces engazonnées : une tonte de type mulching, avec broyage des végétaux sur place dont les résidus permettent ainsi de régénérer les sols, et une coupe avec enlèvement des végétaux. Cette méthode favorise l'appauvrissement du sol pour permettre à la faune et la flore locales de se réimplanter. Cela nécessite plusieurs années avant que la flore locale apparaisse.

"Cette démarche permet de développer la biodiversité en milieu urbain et d'avoir une gestion plus respectueuse de l'environnement et de son cycle naturel, explique Myriam Pierre, adjointe au Développement durable, à l'Agriculture et à la Qualité de vie."

La gestion différenciée englobe tous les types d'espaces verts, du plus soigné au plus champêtre : jardins de prestige, jardins traditionnels, jardins mixtes, espaces semi-naturels et espaces champêtres.

Depuis plusieurs années déjà, cette démarche est appliquée dans le parc de Kerzec : certains

espaces dont le sol est plus fragile (comme ceux proches de la zone humide) ou qui sont écologiquement précieux, sont laissés à eux-mêmes afin d'y conserver des refuges pour la faune et offrir une plus grande diversité de paysage dans notre ville. Des chemins ont été créés pour offrir des circuits de promenade permettant de découvrir la démarche.

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE SE VEUT PLUS ÉCOLOGIQUE ET ALTERNATIVE À LA GESTION HORTICOLE INTENSIVE

"Pour favoriser le retour de la nature au cœur de notre ville, nous avons décidé cette année de faire vivre la parcelle derrière la mairie en y créant une prairie aux papillons, un véritable espace de pédagogie à l'environnement pour tous."

Ces nouvelles pratiques mises en œuvre depuis plusieurs années, ainsi que la richesse de nos espaces naturels seront valorisées lors du passage du jury "Villes et villages fleuris" le 22 juillet prochain. Un réel atout pour l'obtention de la première fleur !

LE CHIFFRE CLÉ

150

hectares d'espaces naturels à entretenir à Quéven.

L'INFO

RETOUR SUR...

70^e anniversaire de la Libération

Organisées par la ville et les associations quévennoises, les cérémonies et animations ont connu un réel succès.

Du 4 au 13 mai, des photos géantes représentant Quéven le 10 mai 1945 ont été installées sur des bâtiments du centre-ville. Le 8 mai, une exposition préparée par le Comité historique présentait Place de Toulouse des photos de la destruction et de la reconstruction de Quéven. En plus du traditionnel hommage au Monument aux morts du 8 mai, une cérémonie dédiée aux soldats américains et français tombés sur le front de la Poche de Lorient était organisée sur la stèle de Keruisseau à Pont-Scorff avec des témoignages émouvants.

Le samedi 9 mai, le Comité historique, Scave Rando, Spered Kewenn et la chorale "Quéven chante" ont fait découvrir l'histoire de la commune à travers une balade contée de trois heures. Au programme, une visite des lieux qui ont marqué les temps forts de la Libération, mais aussi des musiques et des chants d'époque. Pour beaucoup, ce fût l'occasion de découvrir les caves de l'andouillerie où la population quévennoise s'était réfugiée il y a 70 ans. Le 10 mai, de nombreux Quévennois se sont joints au grand rassemblement organisé à Lorient.



Les caves de l'andouillerie

ÉVÈNEMENT

Pièce de théâtre

Une pièce de théâtre consacrée à ces événements sera présentée aux Quévennois le dimanche 11 octobre 2015 aux Arcs. Ce projet collectif est le fruit de la recherche documentaire du Comité historique, du talent de Josiane Le Bars qui a écrit les textes, du savoir-faire de Kewenn Entr'Actes pour la mise en scène et de la prise en charge financière par la ville. Une cinquantaine de Quévennois de tous âges participe déjà à l'aventure. Les deux associations recherchent des costumes d'époque (militaires et civils, enfants et adultes, hommes et femmes) et lancent un appel à tous ceux qui voudraient ainsi se joindre à ce projet.



Jean-Louis DUGUÉ
Conseiller délégué
aux travaux de
voirie, réseaux et
espaces verts

PATIENCE, COMPRÉHENSION ET PARTICIPATION

Quel budget la ville de Quéven consacre-t-elle aux travaux de voirie ?

Comme beaucoup d'administrés, je constate depuis plusieurs années que l'état des voiries de notre commune s'est dégradé. J'ai "hérité" d'une liste de 45 dossiers de travaux en retard pour un coût d'environ 1,5 million d'euros. Idéalement, il faudrait consacrer 400 000 euros par an pour rétablir rapidement une situation convenable. Or les finances de la ville ne nous ont permis de dégager que 200 000 euros cette année. Je suis sur le terrain tous les jours et j'entends les demandes de ceux qui m'interpellent pour telle ou telle rue. Mais chaque demande doit s'inscrire dans un schéma global. Il faudra patienter encore un peu pour que chacun soit satisfait.

Quels sont les moyens alloués pour l'entretien des espaces publics ?

Les surfaces sont impressionnantes ! Les espaces naturels à entretenir représentent plus de 150 hectares. Dans le détail, ce sont 60 km de voiries communales et 43 km de chemins ruraux ou d'exploitation, 50 km de bordures de voirie, 120 km de trottoirs, 7 km de voies douces, 43 ha de zones boisées, 60 ha de prairies ou gazons, 5 km de haies à tailler, 6 ha de surfaces plantées, 3400 arbres...

Et pour s'occuper de tout cela, seulement une quinzaine d'agents communaux. Les chiffres parlent d'eux-mêmes !

Quels messages souhaitez-vous faire passer aux Quévenois ?

Tout d'abord, à travers notre démarche Agenda 21, nous avons fait le choix de bannir les traitements chimiques. C'est un choix d'avenir, mais qui nécessite davantage d'interventions des agents municipaux sur certains sites. La gestion différenciée nous permet d'adapter l'entretien en fonction de la situation et de l'usage du lieu. Il faut que chacun accepte que certains espaces verts où précédemment l'herbe était coupée ras régulièrement deviennent des espaces plus champêtres avec des herbes hautes. De même, un fauchage tardif n'est pas une absence de fauchage... mais un fauchage qui tient compte de la diversité biologique du milieu naturel.

Enfin, je souhaite inviter chaque habitant à entretenir le bout de trottoir devant leur habitation en retirant par exemple les mauvaises herbes. Ce petit geste citoyen apportera à tous un "mieux vivre ensemble".

VIE SCOLAIRE

Séances de prévention routière dans les écoles

Organisées par la délégation régionale de la Prévention routière, plusieurs journées de formation ont eu lieu en mai dernier dans les écoles Anatole France, Jean Jaurès et Saint-Joseph. Au total, plus d'une centaine d'enfants de CM2 ont appris les principales règles du code de la route et les bonnes pratiques pour un déplacement en vélo en toute sécurité.



Les élèves font leur cirque !

Mi-mai, près de 80 élèves du collège ont participé à un projet pédagogique sur le thème du cirque. Pendant une semaine, une classe de CM2 d'Anatole France et trois classes de 6^e (dont les sections SEGPA et ULIS) se sont entraînées deux heures par jour pour apprendre les rudiments des arts du cirque avec pour objectif final de présenter un spectacle à leurs familles le vendredi soir. Environ 400 spectateurs ont ainsi pu apprécier l'intensité du travail fourni par les élèves et les enseignants.

Grâce à ce projet, les enfants ont travaillé la confiance en soi et la maîtrise des émotions en présentant leurs numéros en public. Cela a aussi été l'occasion pour les élèves de CM2 de se familiariser avec le collège.

URBANISME

Résultats concours de dessins "Je dessine ma ville en 2020"

Inscrit dans la démarche de consultation participative de réflexion du futur centre-ville, le concours de dessins lancé début avril a remporté un vif succès avec plus de 70 participants. Le jury a désigné 4 gagnants parmi les participants des écoles élémentaires et 2 gagnants au collège. Les premiers prix pour chacune des 2 catégories ont reçu une tablette tactile. Les 2^e et 3^e et le Coup de cœur du jury se sont vus décerner un jeu de société.

Les gagnants du concours sont :

1^{er} prix collège : Lisenn Klein (5^e)

2^e prix collège : Gurvan Dumolard (5^e)

1^{er} prix élémentaire : Albane Fronteau (CM2 - Anatole France)

2^e prix élémentaire : Justine Le Bihan Sonnet (CM1 - Jean Jaurès)

3^e prix élémentaire (ex aequo) : Ornella Dolmetta (CP - Anatole France) et Margot Kosztela (CE2 - Jean Jaurès)

Le jury a décerné un prix Coup de cœur à Clément Le Delliou (CP - Jean Jaurès).

SOCIAL

Des paniers solidaires

Dans le cadre de l'opération " 30 000 paniers solidaires ", une convention vient d'être signée entre le CCAS et Optim'ism, adhérent des Jardins de Cocagne (association de maraîchage biologique à vocation d'insertion sociale située à Saint-Urchaut). Objectif : proposer des paniers de légumes bio aux habitants ayant de faibles revenus. Les bénéficiaires paient 3 € le panier d'une valeur de 10€, le solde étant pris en charge par le CCAS et l'association. En complément de ces paniers solidaires distribués chaque mardi à la boulangerie Enora, des ateliers culinaires animés par des bénévoles sont proposés une fois par mois pour donner le goût d'acheter des légumes et surtout de les cuisiner.

Renseignements auprès du CCAS

Tél : 02 97 80 14 18

VOIRIE

La liaison Quéven-Plœmeur bientôt plus fluide

Attendu depuis plus de 20 ans, les travaux de la route départementale RD 163 qui relie Quéven à Plœmeur ont démarré au printemps, et ce, grâce aux efforts conjoints des maires de Plœmeur et de Quéven qui ont réactivé le dossier auprès du Conseil départemental qui finance l'opération. Les aménagements ont pour objectif d'améliorer les conditions de circulation et de sécurité pour les 12 000 véhicules qui fréquentent chaque jour cette route. La 1^{ère} phase des travaux concerne la section entre le giratoire du Mourillon et le futur rond-point de Kerlébot. Elle devrait être terminée en septembre. Une seconde phase (encore non programmée) traitera la zone allant du rond-point de Kerlébeau à celui de Pénescruz, refait en 2013.



Ci-dessus : le 1^{er} prix catégorie Élémentaire : Albane Fronteau

Ci-dessous : le 1^{er} prix catégorie Collège : Lisenn Klein



Redonner vie aux locaux de l'ancien Leclerc



Le Conseil municipal du 3 juin dernier a autorisé à l'unanimité la société SAS Dorigal (Leclerc Quéven) à déposer un permis de construire et une demande auprès de la CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial) pour la création d'un espace commercial dédié au sport et à la culture dans les locaux de l'ancien magasin Leclerc situé près de la mairie.

La municipalité accueille favorablement ce projet dont l'ouverture serait prévue pour la rentrée 2016-2017. "Laisser ce bâtiment inexploité en coeur de ville est impensable. Il est parfois squatté et des "occupants inopportuns" ont même provoqué un incendie en février dernier, explique M. Le Maire. Pour autant, ce dépôt de dossier ne signifie pas que Leclerc aura les accords pour mener à terme son projet, puisque nous les négocierons en concertation. Nous soutenons cet aménagement qui sera complémentaire à l'offre des commerces du centre-ville et qui permettrait aux Quévenois de faire toutes leurs courses sur la commune."

Ces deux commerces devraient permettre la création d'emplois et l'obtention de nouvelles recettes (loyers, taxes foncières, CFE...).

"La période de location d'environ 15 ans sera l'occasion de poursuivre les réflexions sur l'aménagement de cette zone tout en redonnant vie à cet endroit." Au terme de cette période, le comité consultatif a imaginé de construire sur ce site des logements collectifs. Les espaces Sport et Culture du Leclerc y occuperaient alors le rez de chaussée. "Mais nous avons encore besoin de concertation et de réflexion. En effet, les demandes en termes d'immobilier et le profil des acheteurs potentiels évoluent tellement et si vite. Nous devons veiller à diversifier et à espacer dans le temps nos différents programmes de logements."

Ce projet cadencé nourrit une vraie ambition pour Quéven et n'entrave pas l'aménagement futur de la ville : il en est partie intégrante.



Accompagner le deuil périnatal

L'ADEP 56 est une association loi 1901, créée en 2005 et reconnue d'intérêt général depuis 2009. Elle compte actuellement 13 bénévoles et une salariée. "Le but de l'Adep 56 est l'accompagnement et le soutien des familles endeuillées par la mort d'un bébé pendant la grossesse, à la naissance ou dans les premiers jours de la vie, quelle que soit la nature ou l'ancienneté du décès, explique Françoise Plunian, fondatrice de l'association. Nous souhaitons également sensibiliser le public sur les conséquences d'un deuil périnatal au sein de la cellule familiale et de l'entourage."

L'ADEP 56 organise des groupes d'entraide mensuels, des entretiens de soutien et d'informations individuel, en couple ou familial. Depuis sa création il y a 10 ans, l'ADEP 56 a accompagné près de 300 parents.

En 2014, l'association décide de créer une journée de solidarité en soutien aux familles en deuil et réunit 250 participants à la Foulée quévenoise. La 2^e édition se déroulera le

dimanche 20 septembre et proposera deux temps forts : le matin, la Foulée quévenoise sur la voie verte entre Quéven et Pont Scorff avec des parcours de 6,10 ou 12 km et l'après midi, un rituel du souvenir avec un lâcher de papillons. Les inscriptions sont possibles dès à présent pour cette journée. L'association recherche par ailleurs des bénévoles qui voudraient se joindre à l'équipe organisatrice.



En savoir plus :
Adep 56 : 1 rue du professeur Lote - Quéven
Accompagnement et soutien : 06 24 19 46 92
adep56@orange.fr

CAP QUÉVEN

À chaque dossier son moment d'études et de réflexions

Un comité consultatif étudie les possibilités d'aménagement de notre ville dans lequel sont représentés les habitants, les professionnels de l'immobilier, les commerçants, les entreprises, les techniciens, les élus, les tendances politiques... Que manque-t-il à part l'implication de certains, tant dans l'intention que dans les propositions et surtout le travail? La démocratie s'exprime dans les actes, elle ne se revendique pas seulement avec les mots.

Notre ville avance avec ses moyens du moment en intégrant l'obligation de recettes avant des dépenses. Les projets doivent être accompagnés d'un équilibre financier pour contenir l'endettement et éviter les dérapages budgétaires.

Nous ne méritons pas ces critiques de forme, idéologiques et posturales, tant le fond est notre seule préoccupation et ne nourrit pas de mauvaise appréciation. Pour exemple, ce vote à l'unanimité sur la demande du Leclerc auprès de la CDAC qui pourtant subit des critiques de forme. Ce n'est pas productif. Nous en appelons au bon sens dans l'intérêt des Quévenois.

Des idées, des idées et des idées... puis des choix et enfin des actions : c'est le sens de notre engagement politique et public.

Les élus de la majorité municipale

QUÉVEN AVENIR, POUR VOUS AVEC VOUS

Un manque criant d'ambition !

Lors du Conseil du 3 juin, ont été présentées des demandes de permis de construire et d'autorisation de commerce pour l'ancien Leclerc. Un bordereau soumis au vote dans l'urgence sans avoir été présenté dans aucune des commissions, sans réunion publique avec les riverains, les commerçants, les acteurs économiques, discrètement évoqué au Comité consultatif sur le réaménagement du Centre-Ville. Exit le débat public et la concertation ! Aux oubliettes la démocratie !

Ce projet d'un « Leclerc Culture, Sports », qui n'est que la réhabilitation d'une friche, ne correspond en rien à un aménagement concerté et réfléchi dans un cadre global de dynamisation du Centre-ville avec des commerces, des services, des logements diversifiés accessibles au plus grand nombre où le projet de Leclerc aurait trouvé sa place.

Aujourd'hui, c'est la revitalisation du Centre-ville qui est hypothéquée et l'abandon d'un projet d'avenir pour notre ville et son attractivité. C'est une nouvelle illustration d'un manque d'ambition pour Quéven !

Marc Cozilis, Ariane Nouël, Patrick Le Porhiel, Solen Raoulas, François Guion, Danielle Le Marre.

Ça bouge au parc de Kerzec avec les Plein-air de Quéven

Cet été, le parc de Kerzec revêt ses habits de fête ! Trois événements majeurs et gratuits sont organisés pour rassembler les Quévenois dans le poumon vert de la ville. À vos agendas !

Fête nationale du 14 juillet



La célébration du 14 juillet se tiendra comme tous les ans au parc de Kerzec mais avec une nouveauté : un bal populaire qui sera animé par l'orchestre Atlantic de 20h à 23h. En première partie, Spered Kewenn vous fera danser l'*andro* et autres danses bretonnes. Le feu d'artifice clôturera la soirée aux alentours de 23h30.

Ciné-opéra le mardi 28 juillet



L'Opéra de Paris s'invite à Quéven ! Un partenariat avec cette prestigieuse institution permet de diffuser gratuitement sur grand écran *La Traviata* de Verdi. Un spectacle tout public à savourer sous les étoiles !

Parc de Kerzec // Mardi 28 juillet // 22h // Gratuit // Tout public

La Traviata est un opéra en trois actes de 1853 joué en langue italienne, composé par Giuseppe Verdi sur un livret de Francesco Maria Pave d'après le roman d'Alexandre Dumas fils "*La Dame aux camélias*".

L'action se déroule à Paris et dans ses environs autour de 1850. Alfredo Germont, jeune homme issu d'une bonne famille provençale, tombe amoureux d'une courtisane en vue, Violetta Valéry. Sincèrement amoureuse, Violetta abandonne son métier et se donne sans réserve à Alfredo. Cependant, le père d'Alfredo, au nom de la respectabilité bourgeoise, obtient d'elle qu'elle rompe avec son fils. Violetta écrit alors une lettre de rupture à Alfredo sans dévoiler le motif réel de sa décision (elle est atteinte de la tuberculose). Un mois plus tard, Alfredo apprend de son père que Violetta n'a jamais cessé de l'aimer, et qu'elle a sacrifié son amour à la réputation de son amant. Saisi par les remords, il accourt à son chevet, mais il est trop tard : épuisée par la maladie, Violetta meurt dans ses bras.



Une cinquantaine de transats, prêtés par la ville de Plœmeur, seront mis à votre disposition pour les projections des Plein-airs, mais chacun est invité à venir avec son siège et sa couverture.

Ciné-film le mardi 25 août



Lors de sa sortie en 2011, ce film a remporté un vif succès avec plus 1,5 million de spectateurs.

Mars 1944. Alors que la planète est secouée par les soubresauts de la guerre mondiale, dans un petit coin d'une campagne française se joue une guerre de gosses... Depuis toujours, les gamins des villages voisins de Longeverne et Velrans s'affrontent sans merci. Mais, cette fois, leur guerre va prendre une tournure inattendue : tous les petits prisonniers se voient délestés des boutons de leurs vêtements, en sorte qu'ils repartent presque dénudés, vaincus et humiliés. Ce conflit porte désormais un nom : la "guerre des boutons" ! Et le village qui aura récolté le plus de boutons sera déclaré vainqueur... En marge de ce conflit, Violetta, une jeune fille d'origine juive, fait battre le cœur de Lebrac, le chef des Longeverne. La véritable origine de Violetta sera-t-elle dénoncée et découverte ?

Parc de Kerzec
Mardi 25 août // 21h30
Gratuit - à partir de 6 ans

Une sortie familiale à ne pas manquer ! Le film "*La nouvelle guerre des boutons*" de Christophe Barratier est un concentré de poésie sur fond de souvenirs d'une époque sombre de l'histoire de France.

" La culture rassemble "

Linda Tonnerre, Adjointe à la Culture



" Le but de ces soirées Plein-air, c'est de créer du lien entre les habitants, d'offrir des moments de partage festifs en faisant vivre autrement, le temps d'une soirée, ce lieu exceptionnel. Amener l'opéra à Quéven, c'est aussi une

façon ludique et moderne d'éveiller à la culture. *La Traviata*, est certes un grand classique du répertoire, mais très facile d'accès. Tout le monde ne peut pas "monter" à Paris pour voir ce genre de spectacle. Diffusé gratuitement et en plein air, l'opéra perd son caractère élitiste. Il se démocratise enfin, il était temps ! Diffuser un beau film comme "*La nouvelle guerre des boutons*" offre une autre ouverture culturelle. L'éducation passe aussi par l'image. D'ailleurs, le 7^e Art fera partie intégrante de la prochaine programmation des Arcs, mais vous le découvrirez en septembre... "



Opération Tranquillité Vacances

Avant de partir, vous pouvez signaler votre départ en vacances soit à la Police Municipale de Quéven, soit à la Gendarmerie de Pont-Scorff. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

La Gendarmerie et la Police Municipale ont mis en place un formulaire de demande individuelle vous permettant de les informer de votre départ. Cette demande renseignée doit être déposée à la brigade de gendarmerie de Pont-Scorff ou à la Police Municipale où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile. Les formulaires sont disponibles à l'accueil de la mairie ou sur le site internet www.queven.com, rubrique Police municipale.

Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires se font en mairie. Sont concernées les écoles Anatole France (maternelle et élémentaire), Jean Jaurès (élémentaire), Joliot Curie (maternelle), Ker dual (maternelle et élémentaire).

Un certificat d'inscription sera délivré sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Pour information, une section bilingue français-breton est proposée à Anatole France de la petite section au CM2.

Contact : Karine Le Goulías - 02 97 80 14 14 ou par mail à : klegoulías@mairie-queven.fr

Le rendez-vous de la rentrée

C'est le grand rendez-vous de la rentrée ! Le samedi 5 septembre, se tiendra le Forum des associations. De 10h à 17h, les associations quévénoises vous accueilleront au complexe sportif de Kerlébert pour vous renseigner sur les activités que vous pourrez pratiquer dès la rentrée. Plusieurs clubs prévoient des démonstrations pour vous donner envie et rendre la journée la plus festive possible.



FORUM
des ASSOCIATIONS

Logo: Quéven Kevenni

SAMEDI 5 SEPTEMBRE
De 10h à 17h
Complexe sportif de Kerlebert

Renseignements au 02 97 80 14 14 ou contact@mairie-queven.fr
En savoir plus sur : www.queven.fr

Pratique : le volet détachable !

JUILLET 2015

Du 3 juillet au 30 août

Expo. photos "Les sports de glisse"
Médiathèque

Vendredi 3 juillet

Réunion d'information
"Les jardins partagés"
18h // Mairie

3-4-5 juillet

L'été tahitien
Entrée gratuite au marché tahitien. Plus d'infos sur <http://breizhpolynesia.fr>
Les Arcs

Mardi 7 juillet

Don du sang
de 9h30 à 12h30 et
de 14h30 à 18h30
Les Arcs

Dimanche 12 juillet

Course de côte de moto et side-car // 7h-22h
Sur la voie VC 5 entre le village de Kervégant et le carrefour du bourg de Ker dual (angle de la rue de la promenade)

Mardi 14 juillet

Bal populaire et feu d'artifice
Dès 20h
Parc de Kerzec

Mardi 28 juillet

Plein-air Ciné-opéra
La Traviata de Verdi
Dès 22h
Parc de Kerzec

AOÛT 2015

Vendredi 7 août

Commémoration de Beg Runio
17h15 // Stèle de Beg Runio

Samedi 15 août

Pardon de la chapelle de Bon Secours

Mardi 25 août

Plein-air Ciné-film
La Guerre des boutons
Dès 21h30
Parc de Kerzec

FESTIVAL INTERCELTIQUE DE LORIENT

DU 7 AU 16 AOÛT



Festival **INTERCELTIQUE**
Lorient

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

Mardi et vendredi

de 14h à 18h

Samedi

de 10h à 13h

Mercredi

de 10h à 12h30 et
de 14h à 18h

FERMETURE DE CERTAINS SERVICES

Le centre culturel

Les Arcs sera fermé
du 18 juillet au 23 août
inclus

Le Pôle Petite Enfance

sera fermé du 10 au 14
août inclus

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE QUÉVEN - route de Gestel

lundi, mercredi et

vendredi :

9h30-12h et 13h30-19h

samedi :

9h-12h30 et 13h30-19h